

**PROJET DE DRAGAGE D'ENTRETIEN DU CHENAL ENTRE HUDSON ET OKA
DANS LE LAC DES DEUX-MONTAGNES**

DÉBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE LE 15 AVRIL 2003

Québec, le 2 avril 2003 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de M^{me} Nicole Boulet, présidente et de M. Louis Dériger, commissaire, annonce que la première partie de l'audience publique sur le projet de dragage d'entretien du chenal entre Hudson et Oka dans le lac des Deux-Montagnes par le ministère des Transports débutera le 15 avril 2003 à 19 h. L'audience publique se tiendra les **15 et 16 avril au Centre communautaire d'Hudson**, situé au 394, rue Principale à Hudson et le **17 avril à la salle de la mairie d'Oka**, située au 183, rue des Anges à Oka.

La commission dispose d'un maximum de quatre mois pour réaliser son mandat, soit du 7 avril au 7 août 2003. Le BAPE déposera le rapport, au plus tard le 7 août 2003, au ministre de l'Environnement.

Une audience en deux parties

L'audience publique se déroulera selon la procédure habituelle au BAPE, soit en deux parties distinctes. La première partie de l'audience publique vise à permettre au public et à la commission de cerner tous les aspects du projet.

Lors de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera le 12 mai 2003, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, groupe ou municipalité désirant s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

Le projet

Afin de maintenir une navigation sécuritaire et d'assurer la continuité du service du traversier entre les rives nord et sud du lac des Deux-Montagnes, le ministère des Transports propose de draguer le chenal de la traverse Hudson – Oka, entre la baie de Como et la pointe d'Oka. Le dragage d'entretien, nécessaire tous les 15 ans selon le promoteur, serait effectué dans le lac des Deux-Montagnes dans les municipalités d'Hudson et d'Oka. Les derniers travaux de dragage remontent à 1984.

Le projet consisterait à draguer une superficie totale de 36 378 m², ce qui correspond à un volume de sédiments d'environ 26 185 m³ répartis dans le chenal et à ses deux extrémités. Du côté d'Oka, le dragage serait effectué sur une longueur de 90 m de chaque côté du quai et sur une largeur totale de 100 m. Du côté d'Hudson, les travaux s'étendraient sur une longueur de 485 m et comprendraient deux zones : la zone d'accostage qui serait draguée sur une largeur de 70 m et le chenal central, sur une largeur de 60 m. Les travaux de dragage couvriraient une superficie de 6 678 m² du côté d'Oka, représentant un volume de sédiments de 6 710 m³, et de 29 700 m² du côté d'Hudson, représentant un volume de 19 475 m³. La presque totalité des sédiments seraient rejetés en eau libre dans un site

situé en aval du chenal. Seul un volume de sédiments de 327 m³ serait retiré du milieu aquatique et éliminé dans un site approprié en milieu terrestre.

Le promoteur prévoit effectuer les travaux au cours des mois d'octobre et de novembre 2003 pour une durée maximale de huit semaines. Le coût total du projet est estimé à 750 000 \$.

Documentation disponible

Tous les documents relatifs à ce projet sont disponibles pour consultation aux endroits suivants :

- ❖ **Bibliothèque municipale d'Oka, 183, rue des Anges, Oka ;**
- ❖ **Municipalité d'Oka, 183, rue des Anges, Oka ;**
- ❖ **Municipalité d'Hudson, 481, rue Principale, Hudson ;**
- ❖ **Conseil de bande Mohawk de Kanesatake, 681, rang Sainte-Philomène, Kanesatake ;**
- ❖ **Bibliothèque municipale de Deux-Montagnes, 200, rue Henri-Dunant, Deux-Montagnes (pour un accès gratuit à Internet seulement) ;**
- ❖ **Bibliothèque municipale Guy-Bélisle, 80, rue Arthur-Sauvé, Saint-Eustache (pour un accès gratuit à Internet seulement) ;**
- ❖ **Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, Bibliothèque centrale, 1255, rue Saint-Denis, local A.M. 100, Montréal ;**
- ❖ **Bureau du BAPE à Québec, 575, rue Saint-Amable, 2^e étage, bureau 2.10.**

Vous pouvez aussi consulter dans le site Internet du BAPE des documents concernant ce projet à l'adresse : www.bape.gouv.qc.ca.

Pour plus d'information, communiquez avec M^{me} Monique Gélinas, coordonnatrice du secrétariat de la commission ou M^{me} Marielle Jean, conseillère en communication en composant le (418) 643-7447 ou le 1 800 463-4732, ou encore par courrier électronique à l'adresse : HUDSON-OKA@BAPE.GOUV.QC.CA.